



Unis pour l'autonomie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Éditorial	3
Vie associative	4
Rééducation & réadaptation	6
Logement & Cadre de vie	10
Emploi	14
Plateforme	16
Économie Circulaire des Aides Techniques	22
Budget	26
Mot du Directeur Général.....	27

EN QUELQUES MOTS

Association loi 1901
à but non lucratif
et à gestion
désintéressée

Association affiliée au
GIHP NATIONAL
reconnue d'utilité
publique

Association reconnue
d'utilité sociale

Membre de l'économie
sociale et solidaire

Notre vocation :

Informier, conseiller,
orienter et
accompagner
les personnes
en situation
de handicap

**Chères gihpiennes,
Chers gihpiens,**

L'année 2023 restera dans la mémoire du GIHP Aquitaine tant elle fût riche en événements. Depuis le 1er avril, fini le 436, avenue de Verdun, place au 22, avenue Ariane, toujours à Mérignac, commune qui nous connaît bien et sur laquelle on se sent bien. Depuis, nous nous les sommes appropriés, en nommant nos trois salles de réunion, la plus importante portant le nom du fondateur de notre association, Roland Roux. Nous les avons aussi décorés pour des occasions spéciales, comme le Noël réservé à nos professionnels et leurs enfants.

Ouvert depuis l'an dernier, notre habitat inclusif « Unité de Logements et de Services » a été inauguré en novembre, en présence du président du Conseil Départemental Jean-Luc Gleyze. 12 appartements domotisés et sécurisés dans un ensemble immobilier ordinaire, avec un service d'auxiliaire de vie dédié et mutualisé, qui permettent aux habitants d'être libres de mener leur vie.

Le GIHP Aquitaine s'est distingué par son dynamisme lors de sa participation au salon Autonomic, qui a fait escale à Bordeaux. Défilé de mode adapté aux personnes en situation de handicap, proposé par l'un de nos partenaires, conférences sur le réemploi des aides techniques et l'habitat inclusif, reportages, collecte d'aides techniques ont rythmé les deux jours, sans oublier les nombreux échanges avec les personnes venues nous rencontrer.

Notre vie associative s'est enrichie grâce à l'ouverture de l'atelier cuisine aux adhérents, tout en maintenant celui réservé aux usagers de notre SAMSAH Déficience Motrice. La newsletter mensuelle, qui relate les actualités gihpiennes et celles du monde du handicap, ainsi que notre journal historique, le Filopathe, ont continué à paraître. Nous avons également poursuivi la tenue des permanences associatives de Gradignan, Pessac et Bordeaux, de même que notre combat pour l'accessibilité des établissements recevant du public et de la chaîne du déplacement par notre présence à la Sous-commission départementale d'accessibilité et au sein de commissions communales d'accessibilité. En parallèle, notre association siège toujours dans les instances de la MDPH.

Bénévoles et professionnels du Gihp Aquitaine militent ensemble depuis 46 ans pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et leur intégration en milieu ordinaire de vie. L'accès à une aide humaine, aux soins, à un logement, aux aides techniques, à un emploi, à la culture, sont essentiels afin que les personnes en situation de handicap vivent, non pas à côté, mais avec tout le monde. Nous l'avons fait et le ferons encore jusqu'à atteindre notre objectif d'une société entièrement inclusive.

Bonne lecture !



Le Président
Alexandre CORSAN

Adhésions

61 adhérents

Réunions internes

1 Assemblée Générale Extraordinaire
1 Assemblée Générale Ordinaire
4 conseils d'administration
2 commissions financières
11 réunions de Bureau
10 groupes de travail vie associative
10 réunions du comité de rédaction du Filopathe

Nos participations

20 sous-commissions départementales d'accessibilité à la DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde
20 commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité
Tenue des permanences associatives de Pessac, Gradignan et Bordeaux

Membres & Nominations

Membre titulaire au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
Membre titulaire de la Commission Exécutive du GIP MDPH
Membre titulaire de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du GIP MDPH
Membre de la Commission consultative des services publics locaux de Bordeaux Métropole
Nomination aux Conseils d'Administrations des CCAS de Gradignan et Blanquefort
Nomination aux Commissions communales d'accessibilité de Mérignac, Bordeaux, Pessac et Villenave d'Ornon

Nouveau projet associatif pour 2021-2026

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis sympathisants et militants

En cette année 2023, comme toujours depuis plus de quatre décennies, le GIHP Aquitaine a œuvré sans relâche pour défendre le droit à l'autonomie du quotidien de la personne handicapée.

2023 où les actions du GIHP Aquitaine ont eu pour but de contribuer à bâtir une société inclusive comme en témoigne l'inauguration de notre ULS (Unité de Logements et Services) en octobre.

Ce service est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, de concertation avec nos partenaires Mésolia et l'Apajh pour conclure sur 12 appartements entièrement accessibles où chaque habitant peut vivre sa citoyenneté en toute autonomie.

Cette année 2023 a vu également notre entrée dans nos nouveaux locaux au 22 avenue Ariane toujours à Mérignac, qui s'ouvrent sur la prochaine décennie où nous allons avec plus de force encore bâtir ensemble notre Avenir.

Après deux Noël d'absence de notre Père Noël celui-ci est réapparu dans nos nouveaux locaux avec plein de cadeaux pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Le GIHP Aquitaine est toujours membre du Conseil d'Administration du Gihp National, tête du réseau gihpien, qui est participante dans le Collectif Handicap.

Notre participation à différentes instances communales de la Métropole a été intense : nous sommes présents dans les CCAS de Blanquefort, Parempuyre, Pessac, Gradignan, également dans les instances de la Métropole comme la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux). Nous tenons aussi un rôle important et incontournable au sein de la SCDA (Sous Commission Départementale d'Accessibilité). Dans cette commission, le GIHP Aquitaine est le fer de lance de la défense de l'accessibilité pour les ERP (Etablissement Recevant du Public). Le GIHP Aquitaine tient aussi un rôle actif dans les instances de la MDPH comme la CDCA et la CDAPH.

Durant toute l'année 2023, le GIHP Aquitaine a eu pour but de militer pour une nette amélioration des conditions de vie de la personne handicapée tant sur le plan humain que technique, mais si le « combat » est difficile et long, le découragement n'a pas sa place au sein du GIHP Aquitaine, nous avons encore tant à faire et à revendiquer, soyons et restons unis pour l'autonomie.

Le bureau du GIHP Aquitaine

CHRONOLOGIE DU GIHP AQUITAINE

1977

Création du GIHP Aquitaine

1978

Création des Cours d'Autonomie Pour les Personnes Aveugles qui deviendront SAMSAH DV en 2006

1985

Création du Service d'Accueil Temporaire en appartements, pour handicaps moteurs, neurocognitifs ou visuels qui deviendra SAMSAH AT en 2006

1989

Création du service de Soutien à Domicile Handicaps Moteurs ou neurocognitifs qui deviendra SAMSAH DM en 2006

1992

Création du Bureau d'Études et d'Accessibilité au Logement transformé en Pôle Ressource Logement Adapté de la Gironde en 2011

Mise en place des formations à l'outil informatique adapté (handicap moteur et/ou visuel)

1993

Création du Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT)

1998

Création du Service Emploi. Depuis 2014, ce service a pris le nom de SAIME (Service d'Accompagnement à l'Insertion professionnelle et au Maintien en Emploi)

2009

Création d'Ener'GIHP, dispositif pour l'accès à la culture et aux loisirs

2011

1er FORUM Régional Loisirs, Tourisme, Culture, Sports et Handicaps

2016

Lancement de l'étude Économie Circulaire des Aides Techniques

2018

Nouvelle plateforme d'Aides Techniques au Haillan
Création de l'association Handi CAP Nouvelle Aquitaine
Création de la SCIC ECORESOL AUTONOMIE GIRONDE
Journée de célébration des 40 ans du GIHP à la Maison des Associations de Mérignac le 30 Janvier

2019

Mise en place des Prestations d'Appuis Spécifiques
Décès de Roland ROUX, fondateur du GIHP Aquitaine.
Mise en place de l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques.

2020

Élection du nouveau président : Alexandre CORSAN

2021

Lauréat de l'appel d'offre EqLAAT lancé par la CNSA et la DSS

2022

Ouverture de notre Unité de Logements et de Services
Lancement du réseau Téana (Transition Ecologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine)

2023

Déménagement au sein de nos nouveaux locaux

LES MISSIONS

Faire changer les représentations sur le handicap

Dans des formations, dans des actions de sensibilisation, les bénévoles et les militants agissent et témoignent.

Lors de représentations, ils portent la parole des personnes en situation de handicap et, au final, sont les acteurs de la transformation sociale pour une meilleure considération des personnes.

Représenter les personnes en situation de handicap

La philosophie du GIHP Aquitaine réside dans le fait de permettre, le plus possible, la vie des personnes en situation de handicap dans le milieu le plus ordinaire. Qu'il s'agisse du travail, de la vie à domicile, de loisirs, les membres du GIHP œuvrent partout et en permanence pour que le droit à décider pour soi-même soit respecté, pour que les choix de vie soient une réalité et pour que les discriminations disparaissent.

Construire et maintenir les partenariats

Persuadé qu'à plusieurs on est toujours plus fort, le GIHP Aquitaine s'efforce d'inscrire son action dans une dynamique collective, faite de partenariats et d'actions concertées.

Les partenariats sont divers : collectivités, associations, services de l'état, universités, chercheurs, entrepreneurs, acteurs internationaux...

Informier

Toujours avec un souci de partager et d'informer, le GIHP Aquitaine utilise tous les moyens à sa disposition pour collecter et faire circuler les données, les avancées et les innovations relatives aux handicaps.

Service Civique

Agréé pour recevoir des jeunes en service civique, le GIHP Aquitaine accueille des jeunes pour des durées allant de 6 à 9 mois.

En charge de faciliter la vie associative et militante des administrateurs et des adhérents, ils ont ainsi permis des réunions, des manifestations et une plus grande mobilité des bénévoles.

Pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, ce sont des rencontres, des expériences inédites, issues de la richesse des relations et des connaissances qu'ils s'apportent mutuellement.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les SAMSAH du GIHP ce sont :

- Des services qui prônent la vie en milieu ordinaire depuis plus de 45 ans et des professionnels diplômés et formés à l'accompagnement des adultes de plus de 20 ans en situation de handicap visuel ou moteur.
- Des interventions à domicile au plus près des besoins des personnes et sur l'ensemble du territoire girondin.
- Une équipe pluridisciplinaire composée d'ergothérapeutes, d'une instructrice en locomotion, de travailleurs sociaux, de psychologues, d'un conseiller technique en informatique et de deux médecins (ophtalmologue et médecin de rééducation).

Les services médico-sociaux sont composés de deux SAMSAH, le premier ayant pour objectif d'accompagner les personnes dans leur démarche d'autonomie à domicile (SAMSAH Accompagnement à Domicile) et le deuxième, d'expérimenter une vie autonome en appartement adapté et accessible (SAMSAH Accueil Temporaire).

1 SAMSAH ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Ce service s'adresse à toute personne de plus de 20 ans, atteinte de déficience visuelle, motrice ou neurocognitive ayant des répercussions sur une partie ou l'ensemble des actes essentiels de la vie courante. Le service a pour objectif d'accompagner les personnes dans leur démarche d'autonomie. Trouver ou retrouver sa place dans son environnement familial et social, mieux utiliser ses possibilités visuelles et motrices, développer ses autres sens et mettre en place des moyens de compensation, tels sont les axes de travail proposés par l'équipe pluridisciplinaire. Ce service est composé de deux équipes : l'une intervient auprès des personnes présentant un handicap visuel et la deuxième auprès de personnes présentant un handicap moteur ou neuro-cognitif.

2 SAMSAH ACCUEIL TEMPORAIRE

Le SAMSAH AT accompagne des personnes de plus de 20 ans dont la majorité présente un handicap moteur ou neurocognitif mais peut, en fonction des places disponibles proposer un accompagnement auprès des personnes déficientes visuelles. Ce service a pour objectif de permettre à des personnes parfois très lourdement handicapées de faire une expérience de vie indépendante en appartement, d'évaluer et tester, avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, le mode d'organisation (sur le plan pratique, humain et financier) nécessaire pour vivre seul en sécurité. Cette expérience permet aux personnes de mieux percevoir les contraintes et les difficultés d'un tel mode de vie et de pouvoir choisir ainsi son futur mode de vie en toute connaissance de cause.

MOYENS

- Une équipe pluridisciplinaire diplômée et formée aux problématiques du handicap
- Un plateau technique qui permet par le biais de prêt d'aides techniques via notre CICAT de préconiser du matériel permettant de compenser le handicap
- Deux médecins chargés de la coordination médicale
- Une analyse des pratiques animée par une psychologue systémicienne en libéral
- Une participation à des congrès, colloques et formations en lien avec la thématique du handicap



RÉADAPTATION

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

- **Une intervention en milieu écologique**

L'équipe du SAMSAH intervient dans le cadre de vie de la personne, en milieu écologique afin d'aider la personne en situation de handicap à connaître ses capacités réelles, à acquérir des techniques spécifiques et les mettre en pratique et utiliser les moyens de compensation nécessaires.

- **Un accompagnement individualisé par une équipe pluridisciplinaire**

L'équipe propose un accompagnement individualisé qui prend en compte l'environnement global de la personne. Cet accompagnement est soumis à la signature du document individuel de prise en charge auquel est annexé le projet personnalisé élaboré à partir de l'évaluation en milieu écologique de la personne et mettant en avant les domaines à explorer.

- **Une procédure d'admission organisée en deux temps**

Toute candidature est prise en compte qu'elle soit formulée par la personne elle-même, son entourage (famille ou professionnels), un organisme (centre de rééducation, hôpital, service de tutelle...) et bien sûr la MDPH à partir du moment où les répercussions de déficiences entraînent une gêne dans la vie quotidienne. Une réunion d'information est proposée en première instance suivie de l'admission sous réserve de l'obtention de la notification SAMSAH de la MDPH.

- **Une évaluation à domicile afin de recueillir les demandes et besoins de la personne et proposer un projet d'accompagnement individualisé**
- **Un travail de réseau et de partenariat mettant en œuvre une coordination médicosociale indispensable à la réalisation des projets des personnes.**
- **Une fin d'accompagnement prononcée une fois que les axes de travail ont été atteints**



SAMSAH HANDICAP VISUEL

Activité quasi similaire à 2022 avec une baisse des heures d'intervention de 5% due essentiellement à la latence nécessaire pour remplacer la titulaire du poste de psychologue en congé-maladie.

SAMSAH HANDICAP MOTEUR

Activité quasi similaire à 2022 avec une baisse des heures d'intervention de 5% due à la temporalité nécessaire pour remplacer l'ergothérapeute titulaire du poste et arrêtée pour cause de maternité.

CHIFFRES CLÉS

31 personnes accompagnées
(32 en 2022)

1668 séances et **3225h totale**
d'intervention (3394h en 2022)

104h d'accompagnement par
personne (106 heures en 2022)

Moyenne d'âge : **52 ans**
(53 en 2022)

CHIFFRES CLÉS

31 personnes accompagnées (30 en 2022)

1565 séances et **2539h totale** d'intervention (2685 heures en 2022)

82h d'accompagnement par personne (90 heures en 2022)

Moyenne d'âge : **48 ans** (49 en 2022)

SAMSAH ACCUEIL TEMPORAIRE

- **Une intervention qui vient en relais de partenaires institutionnels ou familiaux**

Les personnes handicapées dans la mesure où elles ont besoin de soins médicaux particuliers ont souvent une longue expérience des hôpitaux, centres de rééducation, centres spécialisés... Leur histoire est marquée par une rupture du milieu ordinaire et l'insertion ou la réinsertion est un processus difficile qui nécessite souvent un apprentissage dans lequel les personnes ont besoin d'être accompagnées. C'est dans ce cadre que le service intervient afin d'offrir un accompagnement relais entre un milieu protégé et le milieu ordinaire.

- **Une expérimentation en réel et en milieu ordinaire afin que la personne évalue concrètement ses capacités**

Le SAMSAH met à disposition des personnes handicapées 4 appartements entièrement équipés et répartis dans la Métropole de Bordeaux. Ils sont adaptés mais les aménagements techniques et architecturaux sont basiques afin d'être reproductibles dans le futur logement.

- **Une pédagogie participative prenant en compte les difficultés et les potentialités de la personne**

L'intervention de l'équipe se construit progressivement avant même l'entrée dans l'appartement lors des phases d'évaluation et de préparation. Elle se précise à l'entrée, dans le cadre d'un document individuel de prise en charge auquel sont annexés le projet personnalisé et un contrat de sous location. Cette implication permet à la personne d'être actrice de son projet de réadaptation.

- **Une procédure d'admission organisée en trois temps**

La personne est reçue en entretien individuel par la cheffe de service afin d'évaluer la pertinence de la demande. Une évaluation des besoins est ensuite proposée par l'équipe. Cette évaluation permet de confirmer la demande et de préparer le séjour.

- **Une fin d'accompagnement effective une fois le logement personnel trouvé**

CHIFFRES CLÉS

7 personnes accompagnées
(8 en 2022)

1099 séances et **1500h**
d'intervention soit une
baisse de 9% due à une
difficulté de remplacement
pour congé maternité.
(**1657h** en 2022)

Durée moyenne
d'accompagnement : **214**
heures (**207h** en 2022)

Moyenne d'âge : **37 ans**
(47 en 2022)



SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

9.65/10

Note moyenne
donnée à
l'intervention des
SAMSAH

La qualité de l'accompagnement a été particulièrement appréciée grâce au professionnalisme des intervenants, leur capacité d'écoute, leur bienveillance et disponibilité.



OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2023 est restée dans la lignée de l'année précédente :

- un nombre de personnes accompagnées similaire à 2022
- une moyenne d'âge qui varie très peu
- des situations toujours aussi complexes en termes de pluri-pathologies et de problématiques sociales importantes
- des difficultés constantes pour trouver des services infirmiers et auxiliaires de vie

Plusieurs axes de travail ont été abordés au cours de cette année :

- La finalisation des fiches CPOM dont la signature est prévue courant 2024. Le plan d'action sera présenté au premier trimestre 2024 avec la mise en place de groupes de travail tout au long de l'année. L'organisation du CPOM se fera à moyens constants avec quelques aménagements spécifiques autour de la fiche action « Inclusion par le logement ». Il est prévu également la fusion administrative des 2 SAMSAH (AD et AT) sans que cela ne change fondamentalement les pratiques des professionnels.
- Depuis le 1 janvier 2023, l'ensemble des ESSMS est soumis à la nouvelle évaluation HAS. Notre structure sera concernée en 2025. Le GIHP a profité de la demande d'une stagiaire CAFERUIS (formation de chef de service dans le secteur médicosocial) pour la missionner sur la présentation du nouveau référentiel de l'évaluation HAS. La stagiaire, arrivée en décembre travaillera sur un document qu'elle présentera au 1er trimestre 2024. Des groupes de travail seront ensuite mis en œuvre afin de préparer concrètement cette nouvelle modalité d'évaluation.
- Le projet de service est à mettre en lien direct avec l'évaluation HAS dans la mesure où c'est un document qui doit être présenté comme élément preuve aux évaluateurs présents. Comme pour le CPOM et la nouvelle évaluation HAS, nous allons devoir également organiser des groupes de travail afin de réactualiser le projet de service existant en tenant compte de la réforme introduite par le décret du 29 février 2024.



TÉMOIGNAGE DE NOS
BÉNÉFICIAIRES



LE SERVICE

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Inscrits

488 demandes d'inscription soit **1048** personnes à loger dont **578** sont en situation de dépendance
306 nouvelles demandes d'accompagnement

Une baisse de - 24 % par rapport à 2022 liée essentiellement à une baisse des moyens attribués au Pôle Logement.

189 demandes ont été validées et enregistrées soit 429 personnes à loger dont 218 sont en situation de dépendance.

66% souhaite vivre ou rester vivre en Métropole

Public

578 personnes en situation de dépendance dans notre file active, dont 304 femmes et 274 hommes, dont 188 seniors.

Actions réalisées

15 interventions ont été réalisées pour des demandes d'aménagement de logement

11 interventions ont été réalisées à la demande de la DDETS, service de l'État, dans le cadre de demandes de DALO

2 471 appels téléphoniques, soit une baisse de 13 % par rapport à 2022 essentiellement due au manque de moyens alloués au service

21 projets de logements neufs ont été travaillés avec les bailleurs et **9 visites de chantiers** ont été réalisées.

128 demandes de relogement ont été satisfaites durant l'année. **Un chiffre plus que satisfaisant au regard de la difficulté actuelle du marché de l'immobilier mais également des années précédentes. Entre 2020 et 2023, le nombre de solutions trouvées a augmenté de 54%.**

Le pôle logement intervient depuis plus de 30 ans auprès de personnes en situation de handicap afin de répondre à leurs demandes de logement accessible et adapté.

L'offre de service se décline en 3 axes :

- 1 **L'accès au logement** qui consiste à accompagner les personnes les plus fragiles et notamment celles qui présentent une dépendance dans leur vie quotidienne.

Ce dispositif répond à deux axes prioritaires :

Prévention du vieillissement

- Repérer les publics fragiles et confrontés à l'isolement
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement
- Prospector auprès des bailleurs

Maintien de l'autonomie à domicile

- Améliorer et adapter l'habitat

- 2 **Le maintien dans le logement** qui permet à la demande de bailleurs sociaux d'intervenir auprès de leurs locataires pour des besoins d'aménagement de logement. Une évaluation à domicile par un ergothérapeute est proposée à la personne afin d'évaluer les besoins et habitudes de vie et préconiser les aménagements nécessaires.

- 3 **L'accompagnement de programmes de construction et/ou de rénovation** des bailleurs sociaux, axe stratégique pour les girondins concernés et activité en forte progression mais qui se confronte aux cloisonnements propres des bailleurs sociaux (entre les services promotion, commercial et transversal)

- 4 **L'habitat inclusif « ULS »**, dont l'animation et la coordination sont financées par le département dans le cadre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP). C'est un dispositif mis en œuvre dans le cadre de l'inclusion par le logement qui s'articule autour de l'intervention d'un service mutualisé d'auxiliaires de vie. En partenariat avec le bailleur social MESOLIA et le service d'auxiliaires de vie la « Clé des Âges », le GIHP propose à des personnes lourdement handicapées de pouvoir vivre à domicile en toute sécurité. Ces dernières mutualisent une partie de leur PCH afin d'avoir une offre de service d'auxiliaires de vie en 24/7. Dans le cadre de l'AVP, ce dispositif propose également la mise en place d'activités pour les personnes qui le souhaitent permettant ainsi une ouverture sociale mais également de rompre l'isolement.

CADRE DE VIE

MOYENS

- Une équipe de professionnels formés à la problématique du logement social et à la dépendance :
 - Une ergothérapeute spécialisée notamment en domotique et formée à la problématique des handicaps et de la dépendance
 - Deux travailleurs sociaux experts de la problématique du logement social et diplômés d'État en tant qu'éducateurs spécialisés
 - Une coordonnatrice diplômée de l'animation socio-culturelle (DUT Carrières Sociales) et de l'intervention sociale dans l'accompagnement des publics spécifiques (Licence).
 - Une secrétaire chargée de l'enregistrement des demandes et formée au logiciel d'activités
- Des réunions de service deux fois par mois et une analyse des pratiques mensuelle permettant de réfléchir en équipe et avec l'intervenante extérieure sur les situations les plus problématiques
- Des véhicules permettant les déplacements dans l'ensemble de la Gironde
- Un plateau technique pour les essais et prêts de matériel.



SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

80 % des personnes interrogées attribuent une note supérieure ou égale à 9 sur 10 (sur une échelle de 0 à 10). 6 étant la note la plus basse.



DÉCOUVREZ NOTRE SERVICE LOGEMENT ET
LE TÉMOIGNAGE DE NOS BÉNÉFICIAIRES

8.5/10

Note moyenne
donnée à
l'intervention du
PRLA



L'HABITAT INCLUSIF

Après un démarrage un peu lent autour du projet Vie Partagée, les habitants de l'ULS se sont montrés demandeurs et parties prenantes des activités proposées par la coordonnatrice ou en proposent eux-mêmes. Ils sont aujourd'hui bien installés dans leur logement, ont pris leurs habitudes, sont rassurés quant à l'organisation du dispositif et notamment des interventions du service d'auxiliaires de vie rattaché à l'ULS. Leur esprit est plus libre pour réfléchir à une vie sociale correspondant à leurs désirs. Les actions réalisées dans ce sens sont les suivantes :

- Echanges réguliers entre voisins et soirées organisées par et chez certains
- Participation à un défilé de mode « vêtements adaptés » au salon Autonomic
- Tournage d'une vidéo présentant le dispositif
- Inauguration de l'ULS
- Activités diverses : goûters, moments de jeux de société, pique-nique, soirée de Noël,
- Présentation du dispositif aux partenaires extérieurs et en présence d'un ou plusieurs habitants
- Réunions des habitants

BÉNÉFICIAIRES

- **13 locataires** dont 2 qui ont des projets de déménagement
- Moyenne d'âge : **32 ans**
- **11 personnes** sont sur liste d'attente



SATISFACTION DES HABITANTS

4 thématiques ont été abordées



Le logement et les services



L'environnement



La coordination



L'aide à la vie partagée



83% des habitants sont satisfaits de l'accessibilité et de l'espace dans les logements ainsi que de la domotique. Toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire plébiscitent les interventions du service d'auxiliaires de vie de l'ULS.

Les personnes mettent également en avant le grand intérêt d'avoir des services de proximité aussi bien des transports que de l'offre culturelle, cette offre culturelle est notamment bien plus claire avec la newsletter proposée par la coordonnatrice.

Toutes les personnes ayant répondu au questionnaire sont très satisfaites de la coordination mettant en avant notamment la disponibilité, la réactivité, l'écoute et le professionnalisme de la coordonnatrice.

Enfin, **83% des habitants sont satisfaits** des actions qui relèvent de l'aide à la vie partagée.

OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES

Depuis plusieurs années, le GIHP dénonce un manque de moyens attribué à la problématique du logement et notamment à celle du logement social. Le secteur est en crise depuis longtemps et la Gironde doit faire face à la crise la plus grave constatée depuis 30 ans.

Au niveau national, les professionnels du secteur tirent la sonnette d'alarme sur l'urgence des moyens à mettre en place pour faire face à cette crise gravissime. Hélas, « **avançant des problèmes d'agendas, l'Élysée a repoussé la publication du travail du Conseil national de la refondation du logement qui planche depuis 2022 sur la crise du logement en France et les moyens d'y faire face** »¹.

En Gironde, « **les derniers chiffres de l'année 2023 du marché immobilier neuf en Gironde rendent compte d'une situation inquiétante... Comme partout en France, le Département et la Métropole de Bordeaux traversent une grave crise du logement depuis de nombreux mois et qui ne semble pas s'estomper. Ainsi, sur les trois premiers trimestres de cette année, le nombre de ventes sur le territoire girondin compte quelque 971 biens neufs, soit une chute vertigineuse de 56 % par rapport à la même période en 2022. Des volumes divisés par deux alors que dans le même temps, le prix au mètre carré s'élève en moyenne à 5 090 euros (+7 %)** »²

Sur le terrain, l'équipe fait le même constat : des offres de logement de plus en plus rares ou inadaptées au public que nous accompagnons, des plaintes récurrentes de la part du public en demande de logement adapté et accessible lui permettant de vivre dignement, des situations de personnes réduites à faire leur toilette au lit ou au lavabo par manque d'accessibilité de la salle de bain, des parents contraints de porter leur enfant handicapé déjà grand jusqu'à la chambre qui se trouve à l'étage. Sans compter les personnes sans domicile fixe hébergées par défaut chez un tiers ou maintenues en structure de soins faute de logement disponible et adapté.

Face à ces constats, il est plus que d'actualité de continuer à renforcer le partenariat avec les réservataires de logements. Un travail de réflexion est en cours de finalisation avec le bailleur MESOLIA qui va s'engager au travers d'une convention à mettre des logements adaptés à disposition du service afin de les proposer aux personnes en situation de dépendance. Domofrance nous a également sollicité afin de travailler dans le même sens. Cette démarche est nouvelle dans la mesure où le « fléchage » de logements pour le GIHP sera formalisé par écrit.

Concernant l'ULS, suite à cette deuxième année de fonctionnement, nous pouvons affirmer que le dispositif offre les conditions d'habitat et de service permettant aux habitants d'exercer pleinement leur citoyenneté. Toutefois, le développement de ce type de solutions se heurte à une politique publique imparfaite qui ne finance qu'une partie des coûts, obérant de fait l'essaimage d'autres habitats inclusifs, malgré les attentes et les besoins.



DÉCOUVREZ NOTRE
DISPOSITIF ULS EN
VIDÉO



¹Comprendre la crise du logement en cinq chiffres (lepoint.fr)

²Crise du logement en Gironde : un marché immobilier en plein « décrochage » (sudouest.fr)

LE SERVICE SAIME

Le service SAIME déploie au sein de quatre départements de l'ex-Aquitaine, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques :

- Les prestations d'appuis spécifiques handicap **moteur et visuel**
- La Prestation d'Analyse de Capacités
- Des interventions sur devis

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire basée à Mérignac (33), Tarnos (40) et Pau (64), d'une d'équipe de 3 assistantes administratives, d'un coordonnateur et d'une cheffe de service.

LES PRESTATIONS PAS

Les prestations PAS sont mobilisées dans le cadre de l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Elles apportent à la personne et au référent de parcours :

- Une expertise relative à la situation de handicap de la personne,
- La valorisation et l'optimisation de ses capacités fonctionnelles mobilisables en emploi
- Une recherche et une identification des possibilités de compensation
- Des préconisations et des points de vigilance pour la poursuite de parcours,
- Une mobilisation d'un réseau de partenaires spécialisés
- Si nécessaire, une sensibilisation au handicap
- Une formation individualisée à la prise en main des modalités de compensation (Hmo et Hv)
- Un partenariat renforcé avec les référents de parcours

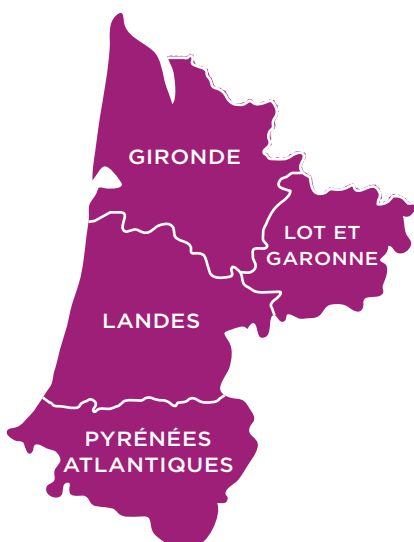
En 2022, même si Cap Emploi restait le prescripteur majoritaire, il avait été noté une forte évolution des sollicitations de Pôle Emploi. Il pouvait être envisagé qu'en 2023 cette augmentation des sollicitations de Pôle Emploi perdurent. Cette hypothèse ne s'est pas concrétisée. On note un équilibre progressif pour le Hmo et Hv concernant les orientations Pôle Emploi et Cap Emploi.

En 2024, avec France Travail, cette tendance devrait se poursuivre. Dans tous les cas, les sollicitations des Missions locales restent minoritaires dans l'ensemble du territoire.

Les prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Moteur

L'activité en 2023

L'année de 2023 a été marquée par une stabilisation de notre activité, y compris au niveau des ressources humaines.



La répartition par territoire reste stable en Gironde (46,5%) et dans les Landes (8%), la baisse d'activité des Pyrénées-Atlantiques Pays Basque (9%) est compensée par une forte augmentation de l'activité dans le Béarn (14%), en grande partie due au déploiement de la plateforme EPATech à Lons et du recrutement en 2022 d'une conseillère technique pour ce territoire. L'augmentation de l'activité dans le Lot-et-Garonne (22%) déjà engagée en 2022 se poursuit en 2023. Elle est principalement due au renfort en ressources humaines pour ce territoire.

En 2023

plus de 1000 personnes ont été accompagnées par le service toutes prestations confondues.

LES PAS HMO

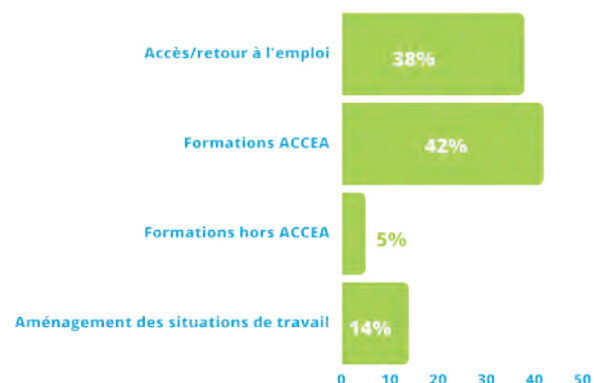
EN QUELQUES CHIFFRES

1088 prestations réalisées

744 personnes suivies

11 000 heures d'accompagnement réalisées

Les PAS HMO par contexte de mobilisation



LES PAS HANDICAP VISUEL

EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité HV a continué à se déployer en 2023 dans l'ensemble du territoire. Le service HV intervient toujours majoritairement dans le cadre du maintien dans l'emploi avec des sollicitations plus régulières dans le secteur public.

4100 heures d'accompagnement réalisées

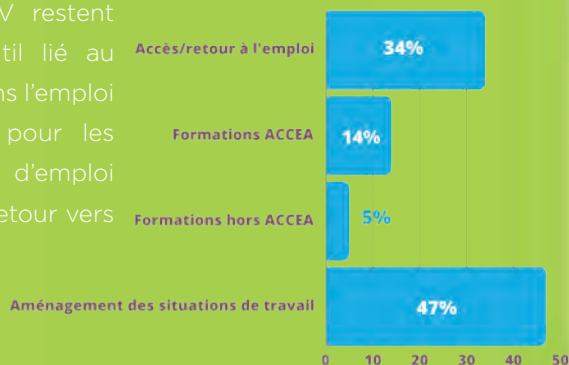
291 prestations réalisées

203 personnes suivies

La répartition par territoire des prestations HV marque une baisse des sollicitations en Gironde même si elles représentent 50 % de notre activité. En revanche, cette baisse est compensée en Lot-et-Garonne (19%) et dans les Landes (12%). Ainsi l'activité HV qui était centrée en Gironde s'équilibre entre les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

Les PAS HV par contexte de mobilisation

Les PAS HV restent ainsi un outil lié au maintien dans l'emploi mais aussi pour les demandeurs d'emploi en accès – retour vers l'emploi.



Les autres prestations

En 2023, l'activité du SAIME prend un nouvel essor. Nos actions vont se poursuivre afin de répondre aux besoins non couverts par les prestations Agefiph-Fiphfp. Il s'agit principalement d'études ergonomiques dans le cadre d'aménagements de situations de travail.

Néanmoins, en parallèle, notre expertise autour du handicap et de ses modalités de compensation en emploi nous amène à intervenir dans le cadre de la prestation Parcours Emploi Santé, action de Pôle Emploi menée par le cabinet TINGARI. Nous intervenons, en effet, dans le cadre de deux ateliers :

- Mes conditions de travail
- Mon parcours, ma santé.

131
personnes
accompagnées

Enfin, nous collaborons avec l'IRTS Aquitaine dans le cadre de leur prestation OASIS qui accompagne des personnes en situation de handicap à découvrir les métiers du secteur médico-social. A cet endroit, nous apportons notre expertise autour de la compensation de ces métiers.

La prestation d'analyse de capacité

La prestation PAC est mobilisée par le Service Public de l'Emploi et doit permettre d'apporter un éclairage quant aux capacités et potentialités mobilisables par la personne au regard de tâches ou d'activités envisagées dans le cadre d'un projet défini.

Il s'agit d'un rendez-vous individuel avec la personne en lien avec son projet professionnel futur.

Nos principaux prescripteurs sont Pôle emploi (59%), Cap emploi (39%) et le réseau des missions Locales (2%).

Notre activité se mobilise au sein de 4 départements en Nouvelle-Aquitaine : 61% des prescriptions sont faites en Gironde, 14% en Lot-et-Garonne, 19% dans les Pyrénées-Atlantiques et 6% dans les Landes.

Sur les projets qui sont étudiés, 22% sont réalisables sans aménagements, 60% avec aménagements et 18% d'entre eux sont non réalisables.

Pour la PAC, nous notons une légère baisse des PAC réalisées en 2023. La PAC a vocation à être intégrée au service Appui Spécifique qui se déploiera en 2024.

187 PAC réalisées
261 Fiches métier créées
97% Handicap moteur

FORMAGIHP

En 2023, différentes actions se sont poursuivies en Nouvelle-Aquitaine :

- Actions de sensibilisation au handicap visuel auprès des auxiliaires de vie,
- Accueil des personnes en situation de handicap en office de tourisme et mairie
- Professionnalisation des référents TH de CFA et organismes de formation dans l'accueil des personnes en situation de handicap moteur.

Au total, 58 personnes ont été formées en 2023.

PERSPECTIVES 2024

2023 a aussi été l'année de notre réponse à l'appel d'offre au service Appui Spécifique de l'Agefiph et du Fiphfp. Ce service visant à remplacer les PAS mettra en œuvre notre expertise autour des modalités de compensation des handicaps visuel et moteur pour les quatre départements 33-40-47-64.

LA PLATEFO TECHNIQUE

UN LIEU RESSOURCE POUR PERMETTRE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS D'ÊTRE CONSEILLÉS, DE CHOISIR, DE TESTER ET D'EMPRUNTER LES SOLUTIONS DE COMPENSATION TECHNIQUES DU HANDICAP

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR SES CAPACITÉS À EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS ET LES ESSAIMER AU NIVEAU NATIONAL.

Qu'est-ce qu'une Aide Technique ? Une Aide Technique (AT) est un équipement adapté ou spécialement conçu pour compenser une situation de perte d'autonomie, du fait de son âge ou de son handicap : fauteuil roulant, vidéo-agrandisseur, couvert adapté, crayon lecteur, logiciel de communication...

Le GIHP dispose au Haillan d'une plateforme d'AT dédiée aux solutions de compensation technique des handicaps qui rassemble 4 services experts mutualisant leurs moyens humains, matériels et organisationnels et une équipe de 15 professionnels au service de la compensation technique du handicap, pour tout âge et tout handicap, à domicile, à l'école, en emploi et en formation professionnelle :



Créé en 1972, le Centre d'Information et de conseils en AT accompagne les professionnels et particuliers de Gironde dans la connaissance, la recherche et le choix des AT tout handicap. Adossé au SAMSAH du GIHP, il est financé par le Département de Gironde et l'ARS.



La Plateforme d'Essais et de Prêts d'AT EPAtch, dispositif unique au niveau national, met à disposition les AT pour tout bénéficiaire de l'obligation d'emploi en formation professionnelle ou en emploi en Nouvelle-Aquitaine. EPAtch est financé par l'AGEFIPH depuis son ouverture en 2013.



Innovation éthique et solidaire depuis 2018, la RECYCLOTHEQUE® participe à l'écosystème Girondin de réemploi des AT grâce au financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie Gironde et de l'ADEME.



est une expérimentation nationale de 3 ans, financée par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'Article 51 de la Loi de financement de la Sécurité Sociale de 2018, ayant pour but de modéliser des parcours d'accompagnement à l'acquisition des AT à domicile par des ergothérapeutes afin de les généraliser sur le plan national en 2025. L'équipe EqlAAT accompagne tous les Girondins dans le choix des solutions de compensation technique de leur handicap, quel que soit leur âge et la nature de leur handicap.

En 2023, 1 558 personnes, âgées de 4 ans à 102 ans, ont bénéficié des services de la plateforme. 14 722 AT ont été testées à domicile ou en situation professionnelle.

FORME D'AIDES ES DU GIHP

LES INFORMATIONS, CONSEILS ET ANIMATIONS, LES PRÊTS D'AIDES TECHNIQUES À DOMICILE

Missions

- Renseigner quant aux aides techniques, leur utilisation, leur circuit de distribution, leur prise en charge financière.
- Animer des ateliers pour les professionnels de la compensation autour des innovations, des nouveautés acquises et intégrées à notre catalogue.
- Diffuser des informations pour tous
- Rendre les prêts accessibles à tous les ergothérapeutes de Gironde exerçant en ESSMS pour réaliser des essais à domicile.

Moyens

- Veille assurée par des ergothérapeutes et un technicien Nouvelles Technologies
- Espace de démonstration tout handicap accessible aux ergothérapeutes de Gironde exerçant en ESSMS
- Prêts d'AT aux ergothérapeutes pour des essais à domicile
- CICAT'eliers mensuels thématiques réservés aux professionnels pour découvrir, essayer avec des fabricants et distributeurs les nouveaux outils de compensation
- Essais et prêts d'AT en dehors de tout intérêt commercial
- Désinfection et maintenance préventive des AT entre les essais
- Gestion de stock par un magasinier
- Édition de fiches techniques produits, d'outils comparatifs
- Catalogue www.cicatgihp.org accessible à tous
- Conception d'AT personnalisées, impression 3 D en partenariat avec le CRPS de la Tour de Gassies

SHOWROOM



CHIFFRES CLÉS

- **471 personnes** bénéficiaires de conseils, d'essais et de prêts d'AT
- **4 777 AT en stock** pour 1 013 références produits mises à disposition gracieusement
- **6 058 € d'investissement en aides techniques** pour la mobilité, les soins personnels, la préparation et prise des repas, l'accès à l'information, la communication alternative, les outils connectés
- **1 708 AT essayées**, 1 239 AT laissées en prêt pour une durée moyenne de 13 jours

LA COLLECTE DES AIDES TECHNIQUES INUTILISÉES EN VUE DE LEUR RÉEMPLOI

Missions

- Collecter des AT inutilisées à domicile et en Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Troc, prêts, dons gratuits
- Ecrire les collectes de la plateforme pour sélectionner celles qui intégreront le stock de la plateforme
- Transférer les AT collectées aux acteurs du réseau TÉANA pour leur remise en bon état d'usage : Ecoreso 47, AIMA Autonomie 64, Envie Autonomie 33
- Sensibiliser les particuliers et les professionnels à une consommation écoresponsable des AT

Moyens

- 1 agent de collecte
- 2 jours de collecte chaque semaine
- Plateforme de dons au 05 56 12 17 90
- Sensibilisation des syndicats de déchets de Gironde à l'Economie circulaire des AT
- Formation des agents des déchèteries au réemploi des AT



des collectes réalisées
chez des particuliers



des collectes réalisées
en PAV



des collectes en
établissement (ESSMS)



km parcourus sur les
routes girondines



Carte des 36 Points d'Apports
Volontaires des aides techniques
implantés en Gironde

14,2 tonnes
collectées soit
1 178 AT

Recyclotheque®

05 56 12 17 90
www.recyclotheque.fr
contact@recyclotheque.fr

LES PRÉCONISATIONS EN AIDE TECHNIQUE PAR L'EQUIPE LOCALE D'ACCOMPAGNEMENT EN AT EqlAAT

Missions

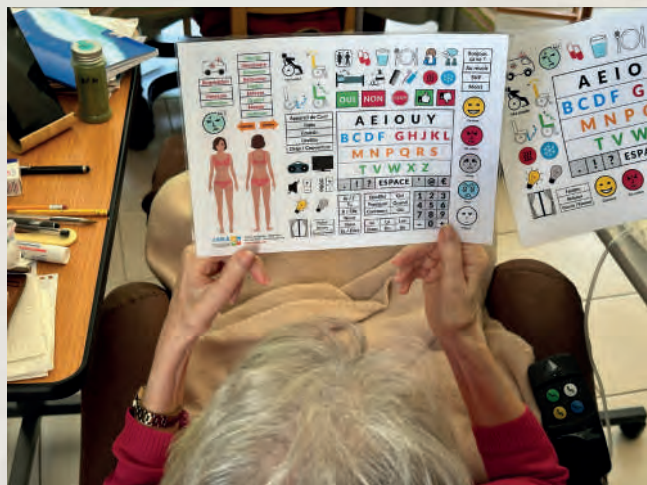
- Évaluer les besoins en AT à domicile
- Essayer des solutions de compensation pour prendre soin de sa santé, lire et écrire, préparer et prendre ses repas, communiquer, se déplacer, se divertir...
- Apprendre l'utilisation des AT
- Appuyer les démarches administratives
- Proposer des solutions innovantes d'acquisition : neuf, réemploi, troc, don
- Installer et assurer la prise en main de l'AT
- Suivre l'acquisition à 3 mois

Moyens

- Des adresseurs sociaux et médicosociaux : MDPH, DAC, CLIC, CCAS, ESSMS, Évaluateurs APA, médecins traitants, équipes mobiles...
- Des essais et prêts d'AT à domicile via les stocks du CICAT et de la RECYCLOTHEQUE®
- Des forfaits de 10 à 25 heures, pris en charge par la Sécurité Sociale
- Évaluation permanente de la qualité des préconisations : échelle GAS et ESAT
- Participation aux groupes de travail mensuels pilotés par la CNSA et la SS quant à l'évolution du dispositif au niveau national

CHIFFRES CLÉS

- **5 ergothérapeutes (4 ETP)**
- **356 personnes accompagnées** dans l'acquisition des AT
- **1268 rendez-vous** à domicile
- **2 à 10 rendez-vous par personne**, 3 en moyenne
- **1 789 AT testées** à domicile
- **898 AT en prêt** pour valider les préconisations
- **3 AT sur 5 sont acquises** par les personnes après les essais
- **20% des AT sont acquises** via le réemploi



4.7

AT acquises sur 5 sont toujours utilisées avec satisfaction 3 mois après leur acquisition

9,4/10

note attribuée à la qualité des services professionnels pour l'acquisition des AT

LES ESSAIS ET LES PRÊTS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Unique au niveau national, le dispositif EPAtech a permis en 10 ans à **près de 5 000 personnes** de bénéficier d'essais et de prêts d'aides techniques pour compenser leur situation de handicap en situation professionnelle ou de formation.

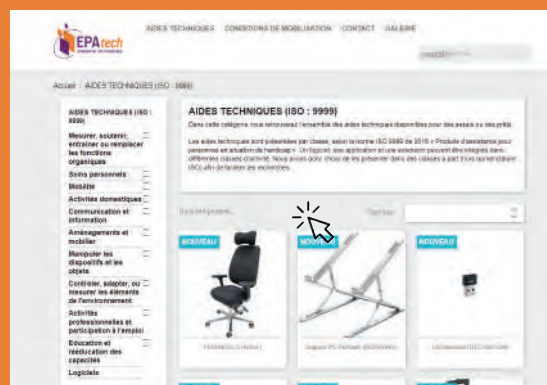
Co-construites avec les Prestataires d'Appui Spécifiques (PAS) tout handicap de Nouvelle-Aquitaine, les modalités d'accès sont en évolution permanente pour s'adapter aux besoins du secteur de l'emploi.

Missions

- Permettre des essais au showroom du Haillan (33) et de Lons (64)
- Réaliser des essais dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine lors de showrooms mensuels dits « mobiles »
- Réaliser des essais en entreprise ou en organisme de formation pendant 20 jours afin de valider des préconisations en AT
- Permettre des prêts pendant toute la durée de formation dans les organismes de formation de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif ACCEA* porté par le CRFH*
- Permettre des prêts de 2 mois en entreprise en attendant l'acquisition des AT par l'entreprise
- Animer et sensibiliser les acteurs de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Aquitaine
- Faire de la veille et diffuser les informations relatives aux nouveautés.

Moyens

- Une équipe aux savoirs multiples : 1 magasinier, 3 logisticiens, 1 technicien Nouvelles Technologies
- Un catalogue accessible sur www.epatech.org
- Une base de données de gestion des essais et prêts
- 20m² d'espace de démonstration et 20m² de stock
- Une flotte de véhicules de livraison



3 025 AT en stock

990 bénéficiaires en 2023

1 268 prestations réalisées (essais et prêts)

12 933 aides techniques utilisées en 2023 soit un taux de rotation de 4,3 par AT

869 650 € d'AT (valeur à neuf) mises à disposition pour la formation des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine en 2023

156 000 € d'investissement en aides techniques en 2023

La valeur des AT prêtées en formation depuis l'ouverture est 3,15 fois supérieure au montant des investissements réalisés.

LES BÉNÉFICIAIRES PARLENT DE NOUS

« Je ne sais comment vous remercier pour tous les services que vous m'avez rendu, j'ai beaucoup beaucoup apprécié, je pense que toutes les personnes âgées devraient pouvoir avoir recours à vous ou à vos collègues pour se faire expliquer un tas de choses et savoir à quoi on peut avoir droit où on peut trouver les appareils ou les objets qui nous aident quand on est handicapé. Je ne sais comment vous dire merci et je vous garde toute ma reconnaissance. »

« Je me permets de vous envoyer ce mail afin de vous remercier du temps que vous avez passé avec moi, et de l'aide que vous m'avez apportée dans ma vie de tous les jours, avec mon handicap. Votre patience est admirable, je ne suis pas facile de caractère, mais vous avez su m'apporter des solutions avec bonne humeur et professionnalisme. J'ai pu ainsi découvrir des aides et des solutions à ma cécité. »

« Même s'il s'agit de votre travail, je tiens particulièrement à louer sa qualité pratique, vos qualités humaines d'écoute et de présence auprès de ma mère et votre attention par rapport à l'entourage.

Nous avons attendu votre intervention avec impatience et en sommes ravis.

A noter que les prêts de matériels ont été d'une grande source d'aide. Nous gardons les références n'ont encore acquises, que nous réétudierons suivant l'évolution éventuelle des besoins de ma mère. »

LES TEMPS FORTS DE LA PLATEFORME

- **Ouverture d'un showroom d'aides techniques à Lons (64)**
- **Présentation de l'écosystème GIHP autour des AT :**
 - à la journée d'information pour les porteurs de la Maladie de Charcot Marie Tooth,
 - au salon AUTONOMIC de Bordeaux
 - à la journée Responsabilité sociale et environnementale des organisations et du développement durable de la FEHAP
 - à la Journée TÉANA à Limoges « Développement durable et bien vivre à domicile »
 - à la journée « habiter bien, habiter malin » de l'AGIRC-ARRCO à Bordeaux
 - à la journée URIOPSS « enjeux environnementaux du secteur médico-social »
 - au congrès annuel du CEPIAS à Arcachon « Donner plusieurs vies aux aides techniques et dispositifs médicaux » pour les professionnels des ESSMS impliqués dans la prévention des risques infectieux et les enjeux environnementaux dans la santé
 - à la Journée des équipes mobiles du CHU Xavier Arnozan
 - à la 4ème édition de l'Université du réseau des référents handicap (URRH)
- **Journée Portes Ouvertes dédiée aux fournisseurs et distributeurs d'AT à la RECYCLOTHEQUE®**
- **Accueil d'une délégation ministérielle de la délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) en vue de l'essaimage national du dispositif EPAtch**

PERSPECTIVES 2024

- Parution des décrets pour la prise en charge des aides techniques issues du réemploi par la Sécurité Sociale
- Parution de la norme AFNOR relative au réemploi des AT
- Mise en œuvre de la filière REP des aides techniques
- Pérennisation des équipes EqLAAT au niveau national
- Développement du partenariat avec les membres TÉANA : mutualisation de ressources, partage des stocks en Nouvelle-Aquitaine
- Installation de nouveaux showrooms pour l'emploi et la formation en Limousin et Poitou Charentes
- Ouverture du dispositif EPAtch aux agents de la fonction publique



ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES AIDES TECHNIQUES

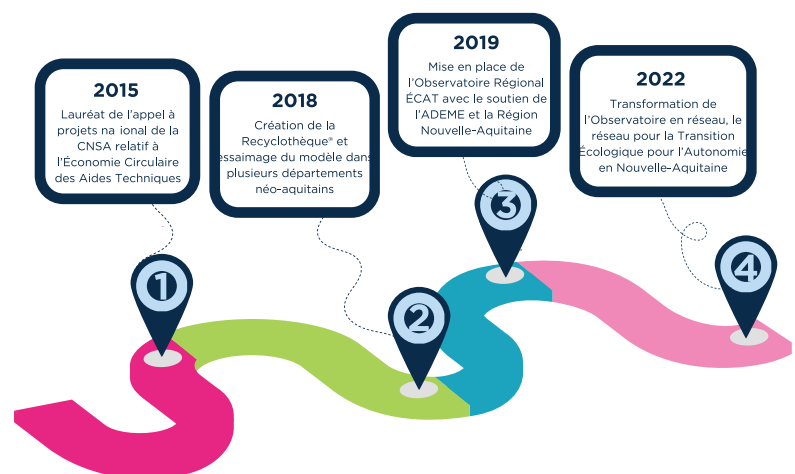
RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR L'AUTONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Fort de son expérience dans le domaine de la compensation technique, le GIHP Aquitaine s'est impliqué dans l'Économie Circulaire des Aides Techniques dès l'appel à projets de la CNSA relatif à cette thématique en 2015. 10 lauréats sont retenus suite à cet appel à projets, dont le GIHP Aquitaine. Ainsi en 2018, le GIHP a lancé la Recyclothèque®, modèle précurseur de collecte, reconditionnement, remise en circulation des aides techniques et de juste préconisation en Gironde. Bénéficiant de la reconnaissance et des financements de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine, le GIHP Aquitaine porte depuis 2019 l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques¹. Sous son égide, d'autres dispositifs de réemploi des aides techniques ont été initiés au sein du territoire néo-aquitain. Ainsi, le GIHP accompagne ces nombreux acteurs impliqués dans la démarche d'Économie Circulaire des Aides Techniques. L'Observatoire s'est transformé en réseau « TÉANA » pour réseau des acteurs de la Transition Écologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine depuis le mardi 5 avril 2022 à l'Hôtel de Région de Bordeaux. Ce réseau a pour vocation de fédérer les acteurs qui se sont emparés de la thématique du réemploi des aides techniques et de leur juste préconisation ergothérapique. Il contribue ainsi à la rencontre d'acteurs relevant à la fois des champs de l'économie circulaire, sociale et solidaire, médicosocial et sanitaire ainsi que d'autres acteurs concernés par les enjeux liés à la transition écologique et à l'autonomie tels que l'Agence de Développement Nouvelle-Aquitaine, Groupement de Coopération Sanitaire des Achats Nouvelle-Aquitaine et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, également parties prenantes dès le démarrage du projet.

Le réseau permet de contribuer à la structuration d'une filière régionale d'économie circulaire des aides techniques et leur de juste préconisation avec pour finalités :

- d'apporter une réponse aux besoins de l'ensemble des bénéficiaires potentiels néo-aquitains ;
- de trouver des solutions communes entre acteurs du terrain et institutionnels pour sensibiliser le grand public au principe d'Économie Circulaire des Aides Techniques et de juste préconisation ;
- de finaliser le développement et la structuration de la filière de réemploi des aides techniques et aboutir à un maillage territorial complet.

Pour aboutir à ces finalités, nous nous sommes fixés quatre axes de travail. Il s'agit dans un premier temps de poursuivre le travail de recensement et d'essaimage des dispositifs de réemploi des aides techniques initiés au préalable par l'ORECAT. Puis, dans un deuxième temps, d'accompagner les porteurs des dispositifs dans leur professionnalisation et montée en compétences. Un troisième temps consiste à valoriser la filière de réemploi des aides techniques et de leur juste préconisation ergothérapique afin d'en promouvoir le développement. Enfin, le réseau incarne le lieu de rencontres et d'échanges des acteurs de l'économie circulaire, de l'ESS, du médicosocial et sanitaire et ainsi donner lieu à une structuration formalisée.



NOS OBJECTIFS 2023



Observer les dispositifs des aides techniques au sein des douze départements de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que leurs impacts social, économique et environnemental

- Cartographier les dispositifs et les essayer au sein des territoires non dotés
- Co-construire des indicateurs d'évaluation des dispositifs
- Référencer les dispositifs au niveau régional auprès d'autres observatoires et réseaux



Accompagner les porteurs de projets et les acteurs locaux dans le développement d'un dispositif au sein de leur territoire

- Orienter et renseigner les acteurs intéressés par la filière
- Accompagner les acteurs des départements pourvus et ceux non pourvus de dispositifs dans leur professionnalisation et montée en compétences



Promouvoir les dispositifs de réemploi des aides techniques et plus largement la filière

- Communiquer sur les dispositifs et plus largement la filière des aides techniques
- Représenter les dispositifs au niveau régional

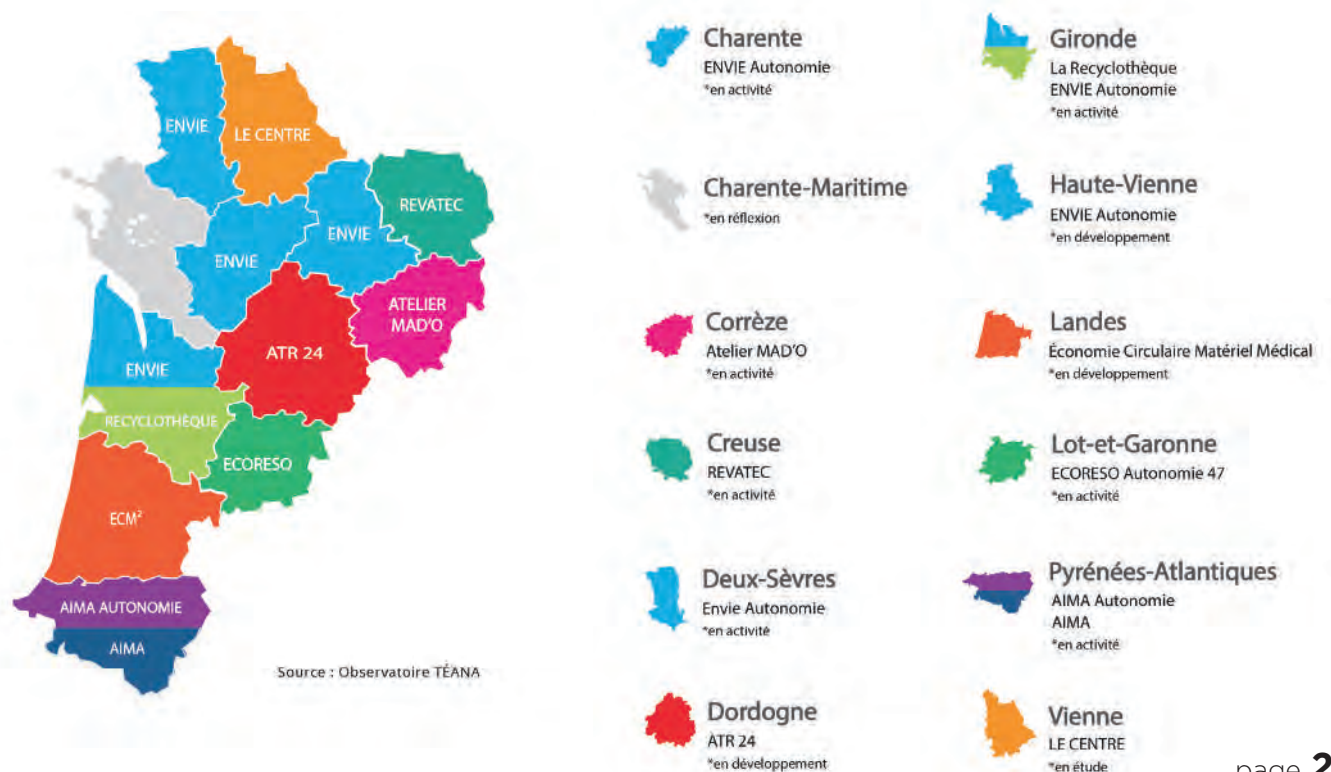


Fédérer les acteurs et partenaires de la filière des aides techniques

- Organiser des temps forts locaux, départementaux, régionaux
- Favoriser la coopération territoriale entre acteurs de la filière et des filières connexes

Aujourd'hui, nous recensons onze départements sur douze de la Région Nouvelle-Aquitaine impliqués dans cette dynamique régionale, avec des dispositifs à différents stades de maturité offrant ou en phase d'offrir une option d'équipements en aides techniques de seconde vie et un accompagnement adapté à tout au long de leur acquisition.

- **7 départements** avec des dispositifs qui sont opérationnels (Gironde, Charente, Creuse, Deux-Sèvres, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Corrèze) ;
- **3 départements** avec des dispositifs qui sont en cours de développement (Dordogne, Landes, Haute-Vienne) ;
- **1 département** avec un dispositif en cours d'étude (Vienne) ;
- **1 département** avec un projet en réflexion (Charente-Maritime).



Les Landes jusqu'ici considérée comme une zone blanche s'est doté d'un dispositif. Ce titre a été récupéré par la Charente-Maritime, ENVIE Autonomie n'ayant plus pour projet de s'y installer avec pour souhait de se concentrer sur les autres agences ENVIE notamment en Haute-Vienne où une structure ENVIE Autonomie est en cours d'installation. Enfin, AIMA, spécialiste du réemploi solidaire à l'international a intégré notre couverture territoriale.

La construction de nos outils d'évaluation est toujours en cours. La première étape finalisée consistait à réaliser un état des lieux des indicateurs que nous utilisons.

Les dispositifs sont référencés au sein de l'annuaire du Réseau pour le Développement Durable en Ergothérapie. Ce réseau est en lien avec l'Association Nationale Françaises des Ergothérapeutes ainsi les dispositifs sont également identifiés auprès des ergothérapeutes à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale.

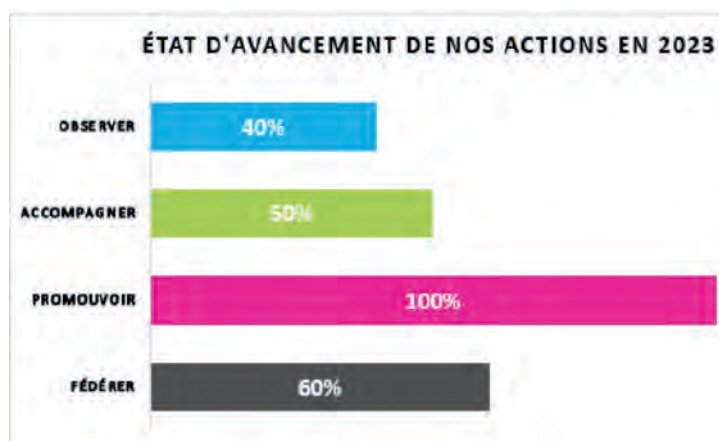


L'accompagnement par le réseau TÉANA des structures de réemploi des aides techniques se situe à deux niveaux. D'abord, un accompagnement individualisé destiné aux structures dotées d'un dispositif puis un accompagnement des territoires non dotés de dispositifs vers une démarche d'économie circulaire des aides techniques et de leur préconisation. D'autant que le côté innovant de ces dispositifs implique de faire face à des défis économiques, avec un cadre réglementaire qui tarde à se stabiliser. Les structures ont besoin d'être accompagnées à différents niveaux, et elles sont épaulées chacune par le réseau et peuvent compter sur les retours d'expériences des uns et des autres pour avancer dans le développement de leur activité.

- Soutien dans les démarches administratives et opérationnelles (processus de recrutement, recherche de financement, actions de communication, diversification et développement de l'offre de service, veille, réponse aux appels à projets...)
- Mise à disposition d'outils : processus organisationnel (collecte, remise en bon état, redistribution, modèles de convention...)
- Création d'outils/supports techniques et organisationnels relatifs à leur activité (convention de prêt, conditions générales de vente, de location...)
- Évaluation régulière des besoins et des attentes (réunions collectives mensuelles, journées de travail thématiques)
- Organisation de webinaires en lien avec l'actualité de la filière (norme AFNOR, décret sécurité sociale...)
- Transfert de savoir-faire et retours d'expériences (journées techniques organisation d'un atelier, process RBEU, ergothérapie, visites pédagogiques entre acteurs...)
- Participation aux réunions stratégiques des acteurs et partenaires

Nous endossons également le rôle de guichet d'accueil. À savoir que nous orientons et conseillons les acteurs qui souhaitent se lancer dans une démarche d'économie circulaire des aides techniques en Région Nouvelle-Aquitaine et hors Région Nouvelle-Aquitaine. Il est vrai que la Région Nouvelle-Aquitaine est la seule région à disposer d'un réseau avec une structuration aussi avancée.

Afin de représenter et de donner de la visibilité à nos acteurs et plus largement à la filière des aides techniques, nous participons et organisons différents événements.





À l'initiative du réseau, les acteurs du réseau se sont retrouvés très régulièrement cette année et ont ainsi pu échanger autour des problématiques qu'ils peuvent rencontrer quotidiennement dans leur activité ou encore se transmettre des bonnes pratiques, notamment au cours des réunions collectives mensuelles mises en place cette année.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2024

- Finaliser le travail de construction des indicateurs d'évaluation
- Poursuivre l'accompagnement des territoires dotés et non dotés de dispositifs
- Renforcer les outils et actions de communication du réseau : journées portes ouvertes, campagne de sensibilisation aux dons d'aides technique...
- Constituer des instances de gouvernance de préfiguration (comité stratégique, collégiale)

DÉCOUVREZ EN VIDÉO LE
PORTRAIT DE NOS ACTEURS



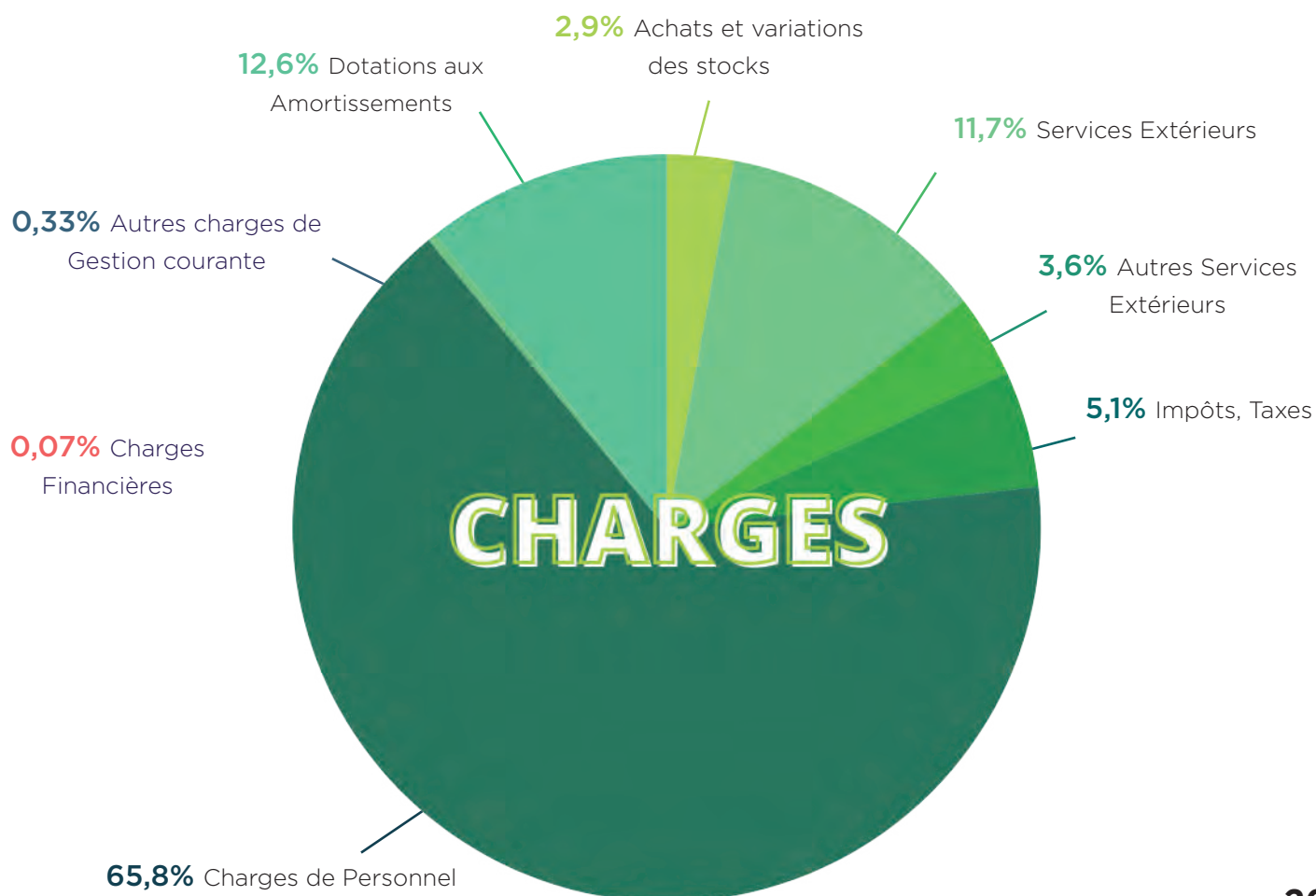
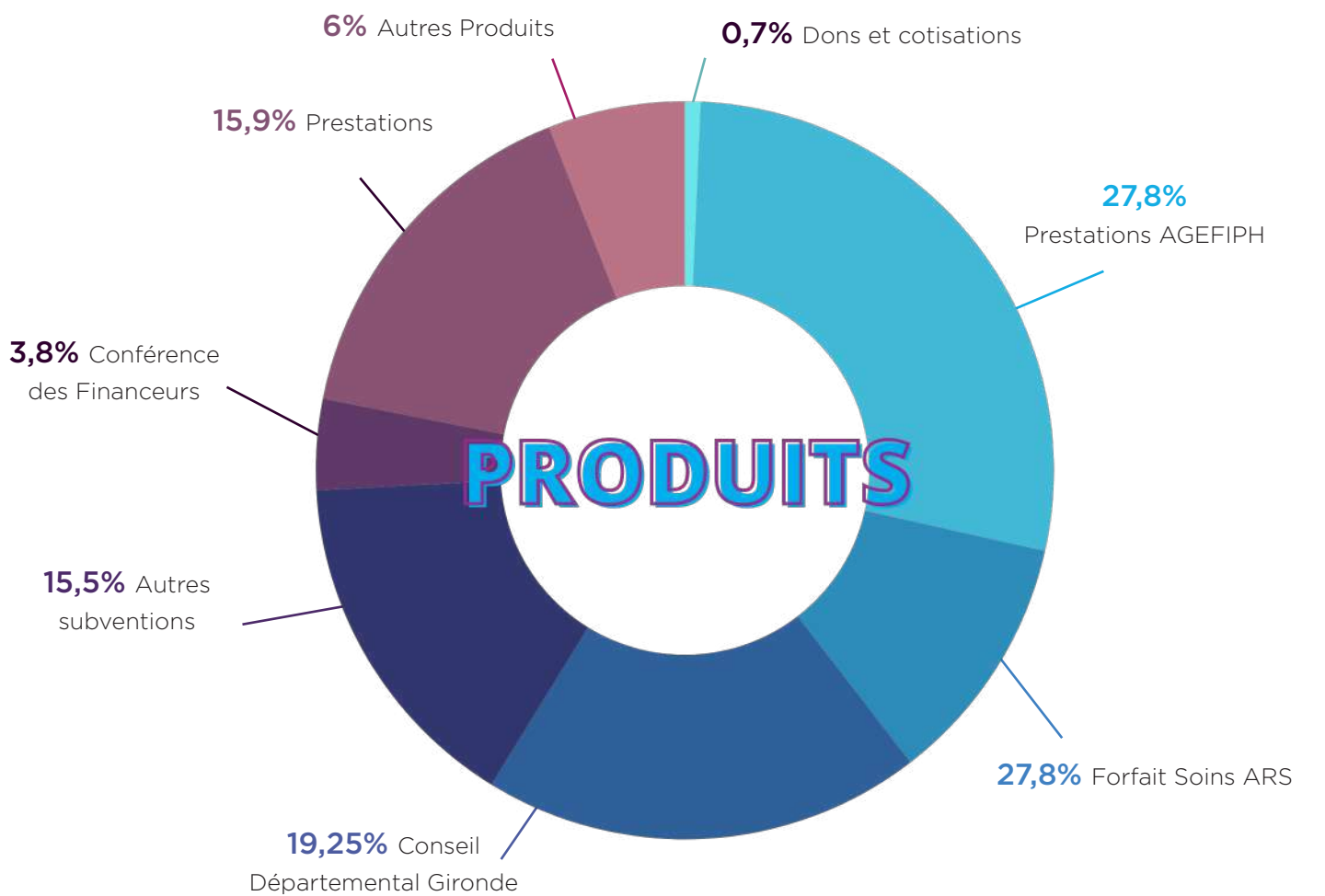
 www.reseau-teana.fr

 Réseau TÉANA

QUELQUES-UNS DE NOS TEMPS FORTS EN 2023

- Participation au Salon Autonomic de Bordeaux
- Lancement de la newsletter trimestrielle TÉANA
- Participation à la journée régionale URIOPSS
- Organisation d'une journée technique « Économie Circulaire et Ergothérapie »
- Participation à la journée régionale « Responsabilité Sociétale des Entreprises – Développement Durable » de la FEHAP-Nexem
- Organisation de la journée régionale des acteurs du réseau TÉANA
- Participation à la journée ESS et filière du réemploi en Nouvelle-Aquitaine de la CRESS
- Organisation d'une journée portes ouvertes destinée aux fabricants et distributeurs d'aides techniques
- Animation d'ateliers de communication
- Réalisation de portraits vidéos des acteurs du réseau TÉANA

BUDGET



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2023 a vu notre association poursuivre son évolution positive. D'abord, en quittant le « Graphite » où elle était établie depuis 20 ans. Arrivés dans notre nouvel environnement, nous avons trouvé des locaux beaucoup plus confortables et toujours proches de la ligne de tramway afin de garantir notre accessibilité en transport en commun. En concertation avec la municipalité, et nos désormais voisins de l'AFM Téléthon, nous avons également demandé la mise en accessibilité des cheminements du Parc Cadéra Sud afin de les sécuriser à court terme.

2023 a été aussi l'année de la préparation de notre nouvelle offre de service en direction de l'emploi et de la formation. En effet, l'AGEFIPH a publié un nouveau cahier des charges qui a vocation à succéder aux prestations d'appuis spécifiques. Fort de notre expérience et de nos expertises, nous avons naturellement proposé notre nouvelle réponse pour ce nouveau marché. Grâce à l'implication de l'ensemble du SAIME et en particulier de sa cheffe de service, nous avons élaboré une nouvelle offre de service ambitieuse et innovante qui a donné lieu à un retour très positif de son commanditaire !

Nos services médicosociaux se sont emparés de l'outil CPOM afin d'en démarrer la mise en place, en attendant l'effectivité de sa signature. Douze fiches-actions viendront dynamiser nos modalités d'intervention et revivifier nos projets de service dont l'année 2024 verra ainsi la refonte. Qu'il s'agisse, entre autres, de garantir un meilleur accès aux droits, de mobiliser les nouveaux outils numériques, de favoriser l'inclusion par le logement ou de soutenir la parentalité, l'ambition de notre CPOM consiste à faire des SAMSAH-CICAT l'outil « ressource » non seulement pour les adultes girondins en situation de handicap moteur ou visuel qui souhaitent vivre à domicile mais également pour l'ensemble des parties prenantes (aidants familiaux et professionnels)

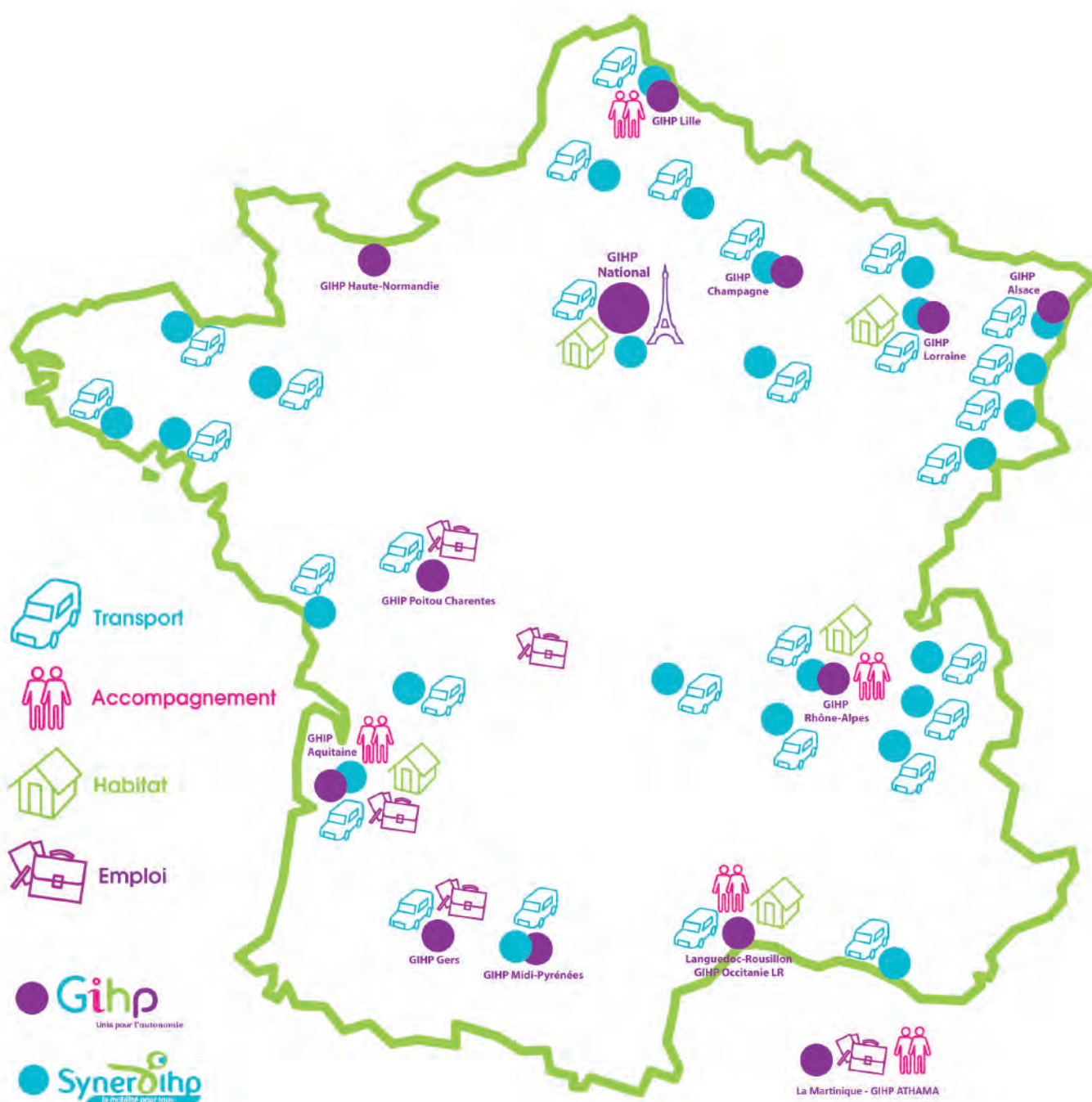
Enfin, notre plateforme unique en France dédiée à la compensation technique des situations de handicap a atteint son rythme de croisière, en particulier l'expérimentation EqlAAT qui a pris fin en décembre 2023. Ayant fait la preuve de sa pertinence, le principe d'une généralisation des équipes locales d'accompagnement aux aides techniques à l'ensemble du territoire national a été confirmé par la CNSA et la Direction de la Sécurité Sociale pour 2025 ! C'est donc un beau succès dont nous avons été les contributeurs et les promoteurs.

Bien sûr, il ne s'agit pas ici de résumer l'ensemble des actions réalisées par notre communauté associative en 2023 – les pages précédentes y sont consacrées – mais de mettre l'accent sur certaines portées par nos services. Autrement dit, ces résultats et orientations sont l'agrégation des actions quotidiennes que chacun d'entre nous réalise, de l'accueil physique ou téléphonique des personnes et de nos partenaires en passant par les prises de rendez-vous et les interventions techniques jusqu'à l'entretien des locaux et du parc automobile, l'achat des véhicules et la tenue de notre comptabilité, ainsi que l'organisation et l'encadrement des projets.

Cette année encore, le GIHP Aquitaine, c'est l'implication de chacun en direction d'un horizon commun !

Hervé PARRA

RÉSEAU GIHP



NOS SOUTIENS FINANCIERS



L'essentiel & plus encore





Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

22 avenue Ariane, Zone P1, Bâtiment P16 - 33700 Mérignac

05 56 12 39 39

accueil@gihp-aquitaine.org

www.gihp-aquitaine.fr

GIHP Aquitaine